

*Dans le cadre de son cycle annuel de conférences,*

## **le Master 2 Contentieux des Droits et Libertés Fondamentaux**

*vous convie*

**le lundi 12 février 2018 à 14h30, en amphithéâtre 1**

*à la conférence suivante*

## **« La lutte contre les disparitions forcées, un combat juridique pour la communauté internationale »**

*par*

**M. Emmanuel Decaux**

*Professeur émérite de l'Université Paris 2*

*Président du Comité des disparitions forcées des Nations Unies*

*Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme*

La conférence sera animée par Mme Despina Sinou, maître de conférences au sein du Master 2 Droits et Libertés Fondamentaux et M. Jean-Jacques Menuret, codirecteur du Master 2 Droits et Libertés Fondamentaux

\*

La conférence est obligatoire pour les étudiants du Master 2 Droits et Libertés Fondamentaux, parcours Contentieux des Droits et Libertés Fondamentaux et parcours Droits et Libertés Fondamentaux dans les collectivités et entreprises.

La conférence s'inscrit dans le cadre des conférences de l'Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité.

L'accès à la conférence est libre, sans inscription, pour tous les étudiants, dans la limite des places disponibles.